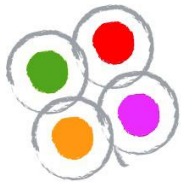


Wasseiges, le 18 mars 2015



Alliance
WASSEIGES AUTREMENT

Marc Pirard
Conseiller communal

Monsieur le Président,
Dans le cadre de la prochaine séance du Conseil communal du 24 mars 2015,
nous vous remercions de bien vouloir inscrire les points suivants à l'ordre du jour :

Objet :

Reconnaissance du club sportif Multi – Arts asbl – Demande du groupe Alliance

Celle-ci a son siège rue du Moulin 22b à Wasseiges et occupe une récente salle de sport. Cette même salle est ou a été également utilisée pour le break dance, cours de Korédas, art martial Philippin, boxe, danse orientale, kali, les écoles de l'entité y ont fait des stages découvertes par deux fois en fin d'année scolaire, ...

Monsieur Serge Tournay, professeur bénévole reconnu par l'onem y assure les différents cours donnés.

Pour cette saison 2014/2015 la fédération francophone de WUSHU dénombre 37 membres pour Wasseiges, participant régulièrement aux cours hebdomadaires. Comme tous les clubs sportifs, l'achat et le renouvellement de matériels, entre autres, sont nécessaires. Chaque membre doit aussi acquérir un équipement de protection obligatoire.

L'organisation régulière des compétitions, des stages et des démonstrations engendrent également des frais pour les élèves et pour l'asbl.

Les représentants de l'asbl Multi-Arts, souhaiteraient que leur association puisse également profiter des subsides distribués chaque année aux clubs sportifs de l'entité par la commune de Wasseiges.

Pour Alliance
Marc Pirard
Conseiller communal

Projet de délibéré

Le Conseil communal,

Vu la demande du groupe Alliance

-Vu l'existence du club Multi-Arts sous le statut d'asbl depuis 2008

-Vu le bon fonctionnement de l'asbl et l'intérêt en matière de loisir dans l'entité

-Vu le taux actuel de 37 membres réguliers pour la saison 2014/2015, inscrits à la fédération francophone de WUSHU.

- Vu les besoins en équipement des membres (tenue spéciale obligatoire) ainsi que du matériel nécessaire au bon fonctionnement des cours

-Vu les organisations des compétitions, des stages et des démonstrations

Sur proposition du conseil communal ;

DECIDE par voix pour, voix contre, et abstention

De reconnaître Multi-Arts asbl et de l'inscrire dans la liste des bénéficiaires des subsides octroyés annuellement par la commune, au même titre que les autres clubs sportifs repris sous le statut d'asbl, faisant partie de la commune.